

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 23 (1982)

**Artikel:** Le Néolithique moyen de la Saunerie : fouilles 1972-1975  
**Autor:** Boisaubert, Jean-Luc  
**Kapitel:** 4: Chronologie  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835520>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 4. Chronologie

### 4.1. Dendrochronologie (pl. 26-28)

Les pieux des niveaux Cortaillod étaient facilement repérables sur le terrain par leur sommet érodé en cône (pl. 25/3) et par leur position altimétrique : en effet, tous sont apparus dans le dépôt de craie lacustre S/S1, sous la strate S (pl. 3/2-3). Ils ont été reportés sur un plan distinct du plan général des pieux de la fouille (pl. 25/1).

Du point de vue dendrochronologique, tous ces pieux ont été analysés et les courbes correspondantes sont dessinées (pl. 28/1 et 4 d'après LAMBERT-ORCEL 1977). Ce travail a permis d'isoler, pour la période Cortaillod représentée à l'emplacement de l'excavation, 2 groupes principaux nommés Sn.1 et Sn.2. A l'intérieur de chacun d'eux, plusieurs phases d'abattage ont été reconnues :

- 2 dans le groupe Sn.1 sont espacées de 4 ans (pl. 26) ;
- 4 dans le groupe Sn.2 s'étalent sur une période de 5 ans (pl. 27).

Le temps compris entre le premier abattage et le dernier est donc très court, quel que soit le groupe considéré. La moyenne d'âge des échantillons dépasse légèrement 20 ans et la connexion entre Sn.1 et Sn.2 n'est pas assurée ; aucun des bois étudiés n'englobe les 2 périodes et cela laisse supposer qu'une vingtaine d'années au moins les sépare.

Si la chronologie Sn.1 et Sn.2 n'est pas établie dendrochronologiquement, plusieurs observations archéologiques permettent de penser que le groupe Sn.1 est plus récent, donc postérieur au groupe Sn.2.

- 1) Les pieux n<sup>os</sup> 239 et 242 (pl. 25/1 et 26, respectivement dans les carrés A3 et B3) sont entourés d'une auréole de sable bleuté au sommet du niveau S2 et sont, de ce fait, postérieurs à celui-ci. Les analyses les placent tous deux dans le groupe Sn.1
- 2) Le pieu n<sup>o</sup> 254 (en coupe pl. 3/2-3 et plan pl. 25/1 et 27) situé dans le carré A1, présente un cône d'enfoncement prononcé, à la base du niveau S2. Le sommet de la couche bute contre le pieu, de même que le sable bleuté supérieur S1/S2. Nous pouvons en déduire que ce pieu est contemporain de la couche S2. Par la dendrochronologie, il est rattaché au groupe Sn.2.

Suite à ces constatations archéologiques, nous formulons à titre d'hypothèse :

- groupe dendrochronologique Sn.1 contemporain du niveau S1 ;
- groupe dendrochronologique Sn.2 contemporain du niveau S2.

La courbe dendrochronologique du groupe Sn.1 a été corrélée avec la courbe 9017 du niveau III d'Auvernier-Port ; le groupe Sn.1 serait antérieur d'une quarantaine d'années à la courbe 9017, ce qui confirme son appartenance au complexe Cortaillod tardif. N'ayant aucune précision complémentaire pour la chronologie Sn.1-Sn.2, nous n'avons pas reporté les pieux sur les plans des couches S1 et S2 présentés précédemment.

Nous avons essayé de regrouper sur une ligne ouest-est les pieux des 2 groupes, pour lesquels l'altitude au sommet était notée (pl. 25/2), afin de déceler une éventuelle différence altimétrique entre eux. Nous remarquons, après avoir reporté le passage moyen du sommet du dépôt de sable bleuté S1/S2 et tenu compte des sommets érodés qui avaient disparu avant le relevé

des altitudes, qu'une division est impossible. Tous les pieux semblent érodés à un même niveau au-dessus de S1 (en prenant le sommet du cône d'érosion, donc du pieu, et en enlevant une quinzaine de centimètres pour obtenir la base d'érosion sur les spécimens complets).

La position topographique des pieux est connue sur toute la surface fouillée. Dans la tranchée de drainage, ce sont principalement les analyses qui ont permis de déceler ceux qui étaient rattachables au groupe de Cortaillod, la majorité des sommets érodés caractéristiques ayant disparu lors des travaux. A nouveau, la surface fouillée apparaît trop petite pour déceler une quelconque organisation de l'habitat. Nous pouvons tout au plus noter des éléments originaux, particuliers à chaque plan.

- Pour Sn.1 (pl. 26), nous relevons une certaine symétrie d'ensemble, avec des pieux assez régulièrement espacés à chaque période d'abattage et une disposition suivant 2 axes plus ou moins orthogonaux sud-sud-ouest/nord-nord-est et nord-nord-ouest/sud-sud-est. Remarquons que le premier d'entre eux est signalé à plusieurs reprises dans les plans de répartition de S1 (bois, céramique en particulier).

Des essais de sélection planimétrique ont été effectués, non plus au niveau des années, mais des saisons d'abattage (pl. 28/2 d'après LAMBERT-ORCEL, 1977) et le même axe réapparaît.

- Pour Sn.2 (pl. 27), outre la symétrie, nous remarquons que les pieux des 2 premières périodes d'abattage se situent à l'ouest tandis que ceux de la troisième sont à l'est. Faut-il voir une extension de l'implantation en direction du lac (est) entre ces périodes ? A nouveau, le manque d'éléments rend l'interprétation hasardeuse. Les axes notés dans le plan de Sn.1 se retrouvent, légèrement décalés, et 5 pieux de la troisième période sont très régulièrement espacés de 1,5 m. Coupés durant une même saison (pl. 28/3), ils appartiennent bien au même épisode.

Dans le groupe Sn.1 14 pieux sur 23, soit 60 %, sont fendus, refendus ou équarris. Dans le groupe Sn.2, ce type de pieux débités et non circulaires passe à 6 sur 26 spécimens, soit 25 %. La proportion dans le groupe Sn.1 est très forte par rapport à ce que nous avions remarqué sur d'autres stations de l'époque de Cortaillod.

Dès 1973-74, les différentes fouilles effectuées à Auvernier avaient permis de poser l'hypothèse d'une utilisation préférentielle de tel ou tel type de débitage et de calibre suivant la période considérée.

Cette hypothèse se traduisait alors de la manière suivante :

- *Civilisation de Cortaillod* : emploi massif de pieux circulaires de petit diamètre (Auvernier-Port, niveau V).
- *Groupe de Lüscherz* : large prédominance des pieux débités de diamètre moyen (Auvernier-Brise-lames).
- *Groupe d'Auvernier* : « stagnation » dans l'emploi majoritaire des pieux débités (Auvernier-Saunerie).
- *Bronze ancien* : utilisation presque exclusive de pieux fendus et refendus de très gros calibres, en nombre limité (Auvernier-Ténevières).

Deux changements importants se dégagent de l'ensemble, le premier entre les époques de Cortaillod et de Lüscherz, le second au Bronze ancien.

Il faudra attendre une étude complète des pieux recueillis pour contrôler cette hypothèse et si elle est prouvée, la préciser, l'affiner. Signalons déjà que ces

remarques faites dans le cas précis d'Auvernier (site où la densité des habitats chronologiquement rapprochés est telle qu'il faudra, sans doute, tenir compte de la déforestation et d'un manque éventuel de choix parmi les bois à disposition aux différentes phases) ne sauraient être étendues à tous les autres sites ou à toutes les régions.

#### 4.2. Analyses par la méthode du C-14

Un échantillonnage a été effectué depuis le niveau S4 jusqu'à la strate S, pour les épisodes qui nous concernent ici. Actuellement, seuls les résultats concernant le niveau S1 sont connus :

pieu SN 239 B3272 4710 ± 60 BP (2760 ± 60 BC)

pieu SN 242 B3273a 4820 ± 60 BP (2870 ± 60 BC)

Ces deux datations sont effectuées sur une séquence de 10 cernes pour chaque pieu. Dendrochronologiquement, les 2 échantillons sont contemporains avec pour datation :

pieu SN 239 3605 – 3596 BC et

pieu SN 243 3607 – 3598 BC.

La différence entre les dates C-14 et dendrochronologiques peut provenir de la non-calibration des dates C-14.

### 5. Le problème des corrélations de la fouille 1972-75 avec les anciennes fouilles

#### 5.1. Altitude des différents sédiments

Pour les fouilles antérieures à 1972, seule la fouille Strahm 1964-65 fournit des altitudes absolues. De plus, une série de sondages effectués en 1965, nous donne les cotes des principaux sédiments suivant l'axe nord-nord-est/sud-sud-ouest. Nous connaissons donc l'altitude du lit des galets basal, du sommet des dépôts de sable bleuté et d'une couche de craie lacustre ; par contre, les niveaux Cortaillod vus en 1972-75 n'ont pas été retrouvés dans le caisson de fouille en 1964-65.

Pour les autres excavations, les indications sont malheureusement limitées à une profondeur et nous n'avons pas l'altitude du point auquel elle se réfère.

En résumé, nous ne pouvons pas compter sur les données altimétriques pour effectuer les corrélations.

#### 5.2. Description des différents sédiments

Elle varie selon les auteurs, comme en témoignent les exemples suivants.

5.2.1. *François-Raymond Valla*, décrivant l'horizon I du sondage de «la Patinoire» en 1948, parle d'un «ensemble de sables gris-jaunâtres généralement très marneux» (VALLA 1972, p. 5) et dit pour la couche ZII qui fait partie du même horizon I :

«la couche ZII, interstratifiée dans les marnes blanches, est épaisse de 10 cm» (ibid. p. 17).

Signalons enfin que pour le même sédiment, il note la présence de *craie lacustre* sur le croquis stratigraphique publié (ibid. p. 7).

5.2.2. *Elisabeth Schmid* a étudié la sédimentologie d'une colonne prélevée dans le profil sud de la fouille Perret en 1950 (SCHMID, 1965). Le profil sud se trouve d'après le plan de situation de Valla à 5 m au nord du sondage de «la Patinoire» (VALLA 1972, p. 3). Nous notons dans le rapport sédimentologique

qu'aucune craie lacustre n'a été atteinte à proximité du profil étudié :

«Im Bereich des untersuchten Profils ist keine Seekreide angeschnitten worden» (SCHMID 1965, p. 4).

La coupe considérée (ibid. p. 5), outre l'absence de la couche IVa et la position de la couche Cortaillod IVb sous la couche IVc, présente une stratification dans des sables gris clair au-dessus du Cortaillod, bleutés au-dessous.

5.2.3. *Samuel Perret* de son côté, parlant de la même fouille que E. Schmid, dit que les couches IVa, IVb et IVc qu'il présente de haut en bas (IVa sur IVb et IVb sur IVc) étaient situées

«dans une zone gris-brunâtre entre la craie blanche et le sable bleu» (PERRET 1950, p. 37-39).

Ces 3 exemples traduisent bien les difficultés rencontrées lorsqu'on essaie de suivre les principaux sédiments. Ils permettent cependant de poser l'hypothèse d'une variation de faciès qui se traduirait par un passage d'un sédiment de type crayeux en aval à un sédiment de type sableux en amont. Cette hypothèse est basée sur la constatation suivante : si partout le sédiment s'était présenté sous la forme de craie lacustre normale, les différents auteurs n'auraient pas eu de problème d'appellation pour autant qu'ils aient tous employé la même appellation pour définir le même sédiment.

#### 5.3. Les corrélations existantes pour les niveaux Cortaillod et le problème du matériel archéologique

5.3.1. *François-Raymond Valla* rapproche les couches ZIV et ZV du sondage de «la Patinoire» (1948) de la couche IV de Vouga, ayant livré les vestiges du Néolithique lacustre ancien (VALLA 1972, p. 7, 9 et 13) sans dire vraiment, sinon sur le croquis stratigraphique, que l'une ou l'autre de ces couches correspond au niveau IV de Vouga. Pauvres en matériel archéologique, les couches ZIV et ZV pourraient cependant se rattacher au complexe Cortaillod classique. Le niveau IV de Vouga, dans lequel sont regroupés sans distinction tous les vestiges Cortaillod recueillis, appartiendrait plutôt au complexe Cortaillod tardif (F. SCHIFFERDECKER, communication orale). La distance entre les fouilles considérées est de 75 m environ à l'est (fouille Vouga – sondage de «la Patinoire») et 60 m au nord-est (sondage-tranchée Vouga).

Une deuxième corrélation est effectuée par F.R. Valla, entre «la grande Fouille» et le sondage de «la Patinoire», situé 75 m plus en amont par rapport au lac (VALLA 1972, p. 6). La première fouille n'ayant pas livré de vestiges Cortaillod, la connexion est établie sur la base des sédiments.

5.3.2. *Samuel Perret* a publié une coupe comparative des fouilles de 1919-20 et 1950, après avoir effectué une tranchée depuis son excavation, en direction de celle de Vouga. Cette tranchée s'arrête, au plus près à son extrémité est, à 20 m de la fouille de 1919-20, cette dernière étant la plus proche du lac (VALLA 1972, p. 3). Pour S. Perret, la couche inférieure IVc de 1950 correspond à la couche IV de Vouga qui donnait les vestiges du Néolithique lacustre (PERRET 1950, p. 39). Si la position stratigraphique de la couche IVc correspond grossièrement à celle de la couche IV de Vouga, le matériel archéologique fourni par chacune de ces couches est fondamentalement différent. La couche IVc de S. Perret se rattache avec certitude au Cortaillod